

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2017 B 03994

Numéro SIREN : 833 815 640

Nom ou dénomination : 3B FAKTORY

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt 8052



Greffe du tribunal de commerce de Montpellier
C.J.M. - 9 Rue de Tarragone 34070 MONTPELLIER
www.greffe-tc-montpellier.fr - www.infogreffe.fr

ALR/2017 B 03994

CABINET ELKAIM AVOCATS
18 RUE ALSACE-LORRAINE
31000 TOULOUSE

Nos références : ALR/2017 B 03994

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée 3B FAKTORY

26 RUE DU LEVANT
34830 JACOU

SIREN : 833 815 640

N° de gestion : 2017 B 03994

Le greffier soussigné constate le 27/04/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/8052, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 26/04/2021
 - Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 27/04/2021

Le greffier



**REQUÊTE AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI D'APPROBATION DES
COMPTES**

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER**

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE

22 MARS 2021

DÉPÔT 135

A LA REQUÊTE DE :

La Société **3B FAKTORY**, Société par actions simplifiée au capital de 101.000,00 euros dont le siège social est situé 26, Rue du Levant – 34830 JACOU, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 833 815 640, agissant par Monsieur Jacques BENATTAR, ayant tous pouvoirs en qualité de Président.

Ayant pour avocat, la SELARL ELKAÏM, représentée par Maître Guillaume KHONG, Avocat au Barreau de TOULOUSE, demeurant au 18, rue Alsace Lorraine – 31000 TOULOUSE (TEL : 05 62 27 77 37), au Cabinet duquel il est fait élection de domicile.

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

La société 3B FAKTORY a été constituée en vue de se spécialiser dans l'achat-revente de biens mobiliers design sur internet.

Au démarrage de l'activité, Messieurs Jacques BENATTAR et Patrice BITTON, les associés fondateurs, avaient pour projet de bénéficier de leurs réseaux de fabricants grossistes français en vue de faire fabriquer du mobilier design, et en particulier des lampes designs, qu'ils auraient conçu entièrement avant de les faire fabriquer en série.

La société 3B FAKTORY a tenté à plusieurs reprises de trouver des partenaires susceptibles de pouvoir fabriquer en série, à faibles coûts, les objets qu'elle entendait commercialiser.

Elle s'est notamment rapprochée de plusieurs usines chinoises dès le début de l'année 2019 en vue d'entamer des pourparlers.

C'est dans ce contexte que la société 3B FAKTORY a entendu collaborer avec Monsieur Xu YIQUN lequel détient plusieurs usines spécialisées dans la fabrication de produits mobiliers, notamment à Hong-Kong et en Chine.

Des discussions ont été engagées afin de définir les conditions de cette collaboration.

Ainsi, Monsieur Xu YIQUN s'est déclaré, dans le cadre du renforcement de cette collaboration, intéressé pour réaliser un investissement en fonds propres au sein de la Société 3B FAKTORY.

Ce financement a pris la forme de l'émission d'actions ordinaires d'un montant de 60.000 euros par la souscription à une augmentation de capital de la Société 3B FAKTORY.

Afin de compléter ce financement, des ressources complémentaires ont été mobilisées par Monsieur BENATTAR et Monsieur BITTON à hauteur de 40 000 € par la souscription à une augmentation de capital de la Société 3B FAKTORY.

Depuis l'issue de l'Augmentation de capital du 15 novembre 2019, constaté par décision du Président du 7 février 2020, le capital de la Société 3B FAKTORY est réparti comme suit :

<i>Associé</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>% du capital</i>
Madame et Monsieur Patrice BITTON	1.049	10,39 %
Monsieur Jacques BENATTAR	3.051	30,21 %
Monsieur Xu YIQUN	6.000	59,40 %
Total	10.100	100 %

La Société 3B FAKTORY clôture son exercice social chaque année le 30 septembre.

Elle dispose donc, conformément à l'article L.227-9 du Code de Commerce et aux dispositions statutaires, d'un délai de six (6) mois, soit jusqu'au 31 mars de l'année suivante, pour faire approuver ses comptes sociaux par l'assemblée générale des associés sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Toutefois la Société 3B FAKTORY n'a pas pu convoquer ses associés pour une assemblée générale pour faire approuver les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019, avant l'expiration du délai légal, soit le 31 mars 2020. Les comptes annuels ont bien été arrêtés au 30/09/2019 (ANNEXE 1).

En effet, contre toute attente, Monsieur Xu YIQUN devenu actionnaire majoritaire de la société 3B FAKTORY n'a plus entendu donner suite au partenariat commercial qui avait été convenu et s'est totalement désintéressé du devenir de l'exploitation.

En raison de l'épidémie de Covid-19, Monsieur Xu YIQUN a arrêté la production de produits designs pour se spécialiser dans la production de masque chirurgicaux.

Il ne s'est en outre plus manifesté auprès du dirigeant de la Société 3B FAKTORY et n'a plus donné signe de vie de sorte que la réunion de toute assemblée générale est devenue impossible.

Récemment, Monsieur Xu YIQUN a repris contact avec le Président de la société 3B FAKTORY et s'est montré disposé à approuver les comptes de l'exercice clos au 30.09.19 et au 30.09.20.

Dans la mesure où l'expert-comptable ne peut pas arrêter les comptes de l'exercice clos au 30.09.20 tant que l'approbation des comptes de l'exercice clos au 30.09.19 ne s'est pas tenue, la Société 3B FAKTORY ne pourra pas convoquer ses associés pour une assemblée générale avant le 31 mars 2021 pour faire approuver les comptes de l'exercice clos au 30.09.20.

C'est dans ces conditions que la requérante sollicite de Monsieur le Président qu'il prononce exceptionnellement :

- **Pour les comptes clos au 30 septembre 2019 :** Une prolongation de 15 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021 pour faire approuver par l'assemblée des associés, le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019 ;
- **Pour les comptes clos au 30 septembre 2020 :** Une prolongation de 3 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021 pour faire approuver par l'assemblée des associés, le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

PAR CES MOTIFS, LE REQUERANT PRIE QU'IL VOUS PLAISE MONSIEUR LE PRESIDENT, DE :

- AUTORISER exceptionnellement, au regard des difficultés à convoquer une assemblée générale, la prolongation du délai d'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019 de la Société **3B FAKTORY**, ci-dessus désignée, jusqu'au 30 juin 2021.

- AUTORISER exceptionnellement, au regard des difficultés à convoquer une assemblée générale, la prolongation du délai d'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020 de la Société **3B FAKTORY**, ci-dessus désignée, jusqu'au 30 juin 2021.

Fait à Toulouse

En deux (2) exemplaires originaux

Le 19 mars 2021

Maître Guillaume KHONG

SELARL CABINET ELKAIM

Cabinet d'Avocats

18 Rue Alsace Lorraine

31000 TOULOUSE

Tél. 05 62 27 77 37

RCS 489 369 330

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
9 RUE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER

ORDONNANCE

NOUS, NADINE BAPTISTE PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER
VU LA REQUETE CI CONTRE ET LES MOTIFS Y EXPOSES,

VU LES ARTICLES L 223-26 , L 241-5 , L 225-100 , ET R 225-64 DU CODE DE COMMERCE
AUTORISONS:

3B FAKTORY
26, Rue du Levant
34830 Jacou
NUMERO RCS :833 815 640
2017 B 3994

A PROLONGER JUSQU'AU 30 juin 2021 (exercice clos au 30 septembre 2019)
LE DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

FAIT ET DONNE A MONTPELLIER LE

26/04/21

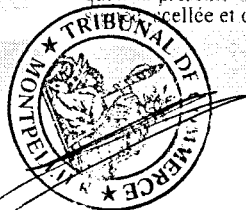
LE GREFFIER ASSOCIE

PI/ LE PRESIDENT

~~Le Juge délégué~~



En conséquence,
La République Française mande et ordonne :
à tous Huissiers de Justice sur ce requis de mettre ladite décision à exécution. Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de Grande Instance d'y tenir la main.
A tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi la présente Ordonnance certifiée conforme à la minute, a été scellée et délivrée par le Greffier en Chef soussigné.





Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

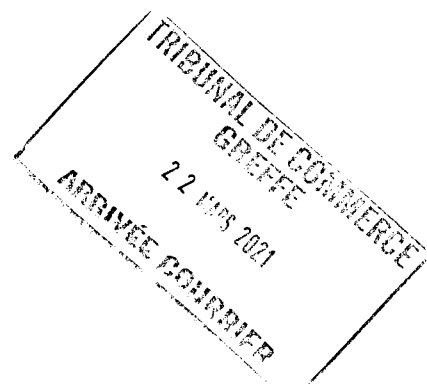
SAS 3B FAKTORY

26 Rue du Levant

34830 JACOU

ETATS FINANCIERS AU

30/09/2019



COMPTES ANNUELS du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Détail bilan	4 et 5
- Compte de résultat	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8 et 9
DOSSIER FISCAL	
- Liasses 2033-A à 2033-F	10 à 15
- Liasse 2065	16 et 17
ANNEXES FISCALES	
- Annexes fiscales	18 et 19
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	20 et 21
- Equilibre financier	22
- Tableau de financement	23 et 24
- Ratios	25
- Ratios de rentabilité et de structure	26
- Ratios de gestion	27
AUTRES ETATS	
- Etat des Immobilisations	28

Philippe CONTE - Frantz MIRAL

116 Route d'Espagne

Hélios 3 Boîte aux lettres 325

31100 TOULOUSE

05.34.312.312

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 3B FAKTORY
26 Rue du Levant
34830 JACOU

relatifs à l'exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Les stocks de mobiliers valorisés pour 35 000 € au bilan n'ont fait l'objet d'aucun contrôle de notre part.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 28 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	49 639 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	6 048 Euros
- Résultat net comptable,	(15 591) Euros

Fait à TOULOUSE
Le 19/02/2020

MIRAL Frantz
EXPERT COMPTABLE



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	2 230	2 111	119	1 234	1 115	90.36
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	480	230	250	410	160	39.02
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	50		50	50		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 760	2 341	419	1 694	1 275	75.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	35 000		35 000	3 700	31 300	845.95
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	468		468	502	34	6.71
	Autres créances	10 324		10 324	910	9 414	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 287		2 287	2 383	96	4.04
	Charges constatées d'avance (3)	1 141		1 141		1 141	
	Total III	49 220		49 220	7 495	41 725	556.70
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 980	2 341	49 639	9 189	40 450	440.20

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	71		71	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	15 591	71	15 521	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	14 662	929	15 591	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	46 856	856	46 000	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 445	7 184	10 261	142.83
	Dettes fiscales et sociales		220	220	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	64 301	8 260	56 041	678.48
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	49 639	9 189	40 450	440.20

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

64 301 8 260

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2018 11	% bilan	Exercice N-2 30/09/2017 11	% bilan
FRAIS D'ETABLISSEMENT		119.00	0.24	1 234.00	13.43		
20100000	FRAIS ETABLISSEMENT	2 230.00	4.49	2 230.00	24.27		
28010000	AMORT. FRAIS ETABLISSEMENT	2 111.00	4.25	996.00	10.84		
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		250.00	0.50	410.00	4.46		
20500000	LOGICIELS	480.00	0.97	480.00	5.22		
28050000	AMORTISSEMENT LOGICIELS	230.00	0.46	70.00	0.76		
AUTRES TITRES IMMOBILISES		50.10	0.10	50.10	0.55		
27100000	TITRES IMMOBILISES	50.10	0.10	50.10	0.55		
TOTAL II		419.10	0.84	1 694.10	18.44		
MARCHANDISES		35 000.00	70.51	3 700.00	40.27		
37000000	STOCK	35 000.00	70.51	3 700.00	40.27		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		468.32	0.94	501.99	5.46		
41100000	CLIENTS	468.32	0.94	501.99	5.46		
AUTRES CREANCES		10 324.13	20.80	910.00	9.90		
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	8 949.85	18.03	630.00	6.86		
44586000	TVA/FACT. NON PARVENUES	364.00	0.73	280.00	3.05		
46710000	AKKOYA	1 010.28	2.04				
DISPONIBILITES		2 286.73	4.61	2 383.01	25.93		
51200000	CREDIT AGRICOLE	2 286.73	4.61	2 383.01	25.93		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 140.82	2.30				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 140.82	2.30				
TOTAL III		49 220.00	99.16	7 495.00	81.56		
TOTAL GENERAL		49 639.10	100.00	9 189.10	100.00		

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2018 11	% bilan	Exercice N-2 30/09/2017 11	% bilan
CAPITAL	1 000.00	2.01	1 000.00	10.88		
10130000 CAPITAL	1 000.00	2.01	1 000.00	10.88		
REPORT A NOUVEAU	70.76	0.14				
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	70.76	0.14				
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	15 591.26	31.41	70.76	0.77		
TOTAL I	14 662.02	29.54	929.24	10.11		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	46 855.71	94.39	855.71	9.31		
45510000 C/C BITTON	855.71	1.72	855.71	9.31		
45520000 C/C BENATTAR	46 000.00	92.67				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 445.41	35.14	7 184.15	78.18		
40100000 FOURNISSEURS	15 261.41	30.74	5 504.15	59.90		
40800000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	2 184.00	4.40	1 680.00	18.28		
DETTES FISCALES ET SOCIALES			220.00	2.39		
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			220.00	2.39		
TOTAL IV	64 301.12	129.54	8 259.86	89.89		
TOTAL GENERAL	49 639.10	100.00	9 189.10	100.00		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 11		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	6 048		6 048	9 277		3 228	34.80
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	6 048		6 048	9 277		3 228	34.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				1		1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			6 048	9 277		3 229	34.80
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			43 350	6 468		36 881	570.17
Variation de stock (marchandises)			31 300	3 700		27 600	745.95
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 860	5 294		2 566	48.48
Impôts, taxes et versements assimilés			198	220		22	10.00
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 275	1 066		209	19.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			21 383	9 348		12 035	128.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 334	71		15 263	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2019 12	30/09/2018 11	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	0	1	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1	0	1	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	108		108	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	108		108	
2. Résultat financier (V-VI)	107-	0	107-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 441-	71-	15 371-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150		150	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	150		150	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	150-		150-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	6 049	9 277	3 228-	34.80-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	21 640	9 348	12 292	131.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	15 591-	71-	15 521-	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Philippe CONTE - Frantz MIRAL

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2018 11	% CA	Exercice N-2 30/09/2017 11	% CA
VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00		
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00		
AUTRES PRODUITS			0.54	0.01		
75800000 PRODUITS DIVERS DE GEST°			0.54	0.01		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 048.36	100.00	9 277.20	100.01		
ACHATS DE MARCHANDISES	43 349.61	716.72	6 468.41	69.73		
60711000 ACHATS DE MARCHANDISES BIG BEN	43 349.61	716.72	6 468.41	69.73		
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	31 300.00	517.50	3 700.00	39.89		
60370000 VARIAT°STOCK	31 300.00	517.50	3 700.00	39.89		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 859.92	129.95	5 293.58	57.06		
60400000 MARQUAGE LAMPES	180.00	2.98	728.40	7.85		
60630000 FRE ENT.PETIT EQUIPEMENT	10.00	0.17	99.04	1.07		
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	62.00	1.03	60.00	0.65		
61330000 LOCATION ENREGISTREUSE	180.00	2.98				
61351000 LOCATION VEHICULE	172.83	2.86				
62260000 HONORAIRES	1 640.00	27.11	2 400.00	25.87		
62310000 ANNONCE ET INSERTIONS	559.18	9.25	1 315.42	14.18		
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	3 700.00	61.17				
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES			144.62	1.56		
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	722.45	11.94	273.05	2.94		
62602000 TELEPHONE	289.88	4.79	66.26	0.71		
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	306.48	5.07	204.70	2.21		
62710000 FRAIS CB	37.10	0.61	2.09	0.02		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	198.00	3.27	220.00	2.37		
63511000 CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE	198.00	3.27	220.00	2.37		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49		
68110000 DOTATION AMORTISSEMENTS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 382.53	353.53	9 347.99	100.77		
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 334.17	253.53	70.79	0.76		
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0.80	0.01	0.03			
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03	0.00		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	107.89	1.78				
66160000 INTERETS BANCAIRES	107.89	1.78				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	107.89	1.78				
RESULTAT FINANCIER	107.09	1.77	0.03			

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

DOSSIER FISCAL

Désignation de l'entreprise **SAS 3B FAKTORY**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **26 Rue du Levant****34830 JACOU**Numéro SIRET * **8 3 3 8 1 5 6 4 0 0 0 0 1 0**

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 1

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 9 2 0 1 9	3 0 0 9 2 0 1 8
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
		2 710	2 341	369	1 644
	Immobilisations corporelles *	028	030		
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières * (1)	040	042		
		50		50	50
	Total I (5)	044	048		
		2 760	2 341	419	1 694
	STOCKS				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
		35 000		35 000	3 700
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés *	468		468	502
	Autres * (3)	072	074		
		10 324		10 324	910
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
ACTIF CIRCULANT		2 287		2 287	2 383
	Charges constatées d'avance *	092	094		
		1 141		1 141	
	Total II	096	098		
		49 220		49 220	7 495
Total général (I+II)		110	112		
		51 980	2 341	49 639	9 189
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134		(71)	
	Résultat de l'exercice	136		(15 591)	(71)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		(14 662)	929
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		17 445	7 184
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	46 856	46 856	1 076
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		64 301	8 260
	Total général (I + II + III)	180		49 639	9 189
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3B FAKTORY

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 1 9 Exercice N-1 clos le 3 0 0 9 2 0 1 8 Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	6 048	9 277	
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230		1	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	6 048	9 277	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	43 350	6 468	
	Variation de stock (marchandises) *						236	(31 300)	(3 700)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	7 860	5 294	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	198	)		244	198	220	
	Rémunérations du personnel *						250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements *						254	1 275	1 066	
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	21 383	9 348	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(15 334)	(71)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280	1	0	
	Produits exceptionnels (IV)						290			
	Charges financières (V)						294	108		
	Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300	150	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)						306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(15 591)	(71)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	15 591	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. series)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. series A)	989		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990		
Divers ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655					350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352		354	15 591	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : * Tant imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370		372	15 591	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 710	412		414		416	2 710	2 710
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	50	482		484		486	50	50
TOTAL		490	2 760	492		494		496	2 760	2 760

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	1 066	502	1 275	504		506	2 341
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570	1 066	572	1 275	574		576	2 341

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	7 1
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	7 1
Déficits de l'exercice	860	15 591
Total des déficits restant à reporter	870	15 662

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	1 211
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 319
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/10/2018		et clos le : 30/09/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	6 048
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	6 048
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	31 300
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	31 300
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	43 602
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	7 255
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	50 857
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	(13 508)
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	(13 508)
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	6 048	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 9

N° SIRET 8 3 3 8 1 5 6 4 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3B FAKTORY

ADRESSE (voie) 26 Rue du Levant

CODE POSTAL 34830

VILLE JACOU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MONSI Nom patronymique BITTON Prénom(s) PATRICE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 040777 N° Département 64 Commune PAU Pays FR

Adresse : N° 26 Voie Ru du Levant

Code postal 34830 Commune JACOU Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102018	et clos le	30092019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 3B FAKTORY		26 Rue du Levant	
SIRET	8 3 3 8 1 5 6 4 0 0 0 0 1 0	34830 JACOU	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de détail	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	15 591
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Philippe CONTE - Frantz MIRAL 116 Route d'Espagne Hélios 3 Boîte aux lettres 325 31100 TOULOUSE Tél: 05.34.312.312		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: Lieu JACOU	
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature BITTON PATRICE	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

ANNEXES FISCALES

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

30/09/2019

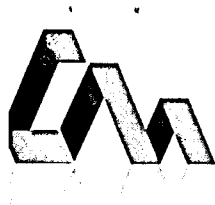
[illegible]

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
---	--

Désignation de l'entreprise : SAS 3B FAKTORY

30/09/2019

[illegible]



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

DOSSIER DE GESTION

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	30/09/2019 12	CA	30/09/2018 11	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00	3 228.30	34.80
VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00	3 228.30	34.80
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	6 048.36	100.00	9 276.66	100.00	3 228.30	34.80
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	12 049.61	199.22	2 768.41	29.84	9 281.20	335.25
60370000 VARIAT°STOCK	31 300.00	517.50	3 700.00	39.89	27 600.00	745.95
60711000 ACHATS DE MARCHANDISES BIG BEN	43 349.61	716.72	6 468.41	69.73	36 881.20	570.17
MARGE COMMERCIALE	6 001.25	99.22	6 508.25	70.16	12 509.50	192.21
SOUS TRAITANCE DIRECTE	180.00		728.40		548.40	75.29
60400000 MARQUAGE LAMPES	180.00		728.40		548.40	75.29
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	180.00		728.40		548.40	75.29
MARGE BRUTE GLOBALE	6 181.25	102.20	5 779.85	62.31	11 961.10	206.94
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	7 679.92	126.98	4 565.18	49.21	3 114.74	68.23
60630000 FRE ENT.PETIT EQUIPEMENT	10.00	0.17	99.04	1.07	89.04	89.90
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	62.00	1.03	60.00	0.65	2.00	3.33
61330000 LOCATION ENREGISTREUSE	180.00	2.98			180.00	
61351000 LOCATION VEHICULE	172.83	2.86			172.83	
62260000 HONORAIRES	1 640.00	27.11	2 400.00	25.87	760.00	31.67
62310000 ANNONCE ET INSERTIONS	559.18	9.25	1 315.42	14.18	756.24	57.49
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	3 700.00	61.17			3 700.00	
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES			144.62	1.56	144.62	100.00
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	722.45	11.94	273.05	2.94	449.40	164.59
62602000 TELEPHONE	289.88	4.79	66.26	0.71	223.62	337.49
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	306.48	5.07	204.70	2.21	101.78	49.72
62710000 FRAIS CB	37.10	0.61	2.09	0.02	35.01	NS
VALEUR AJOUTEE	13 861.17	229.17	1 214.67	13.09	15 075.84	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	198.00	3.27	220.00	2.37	22.00	10.00
63511000 CONTRIBUTION ECO TERRITORIALE	198.00	3.27	220.00	2.37	22.00	10.00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	14 059.17	232.45	994.67	10.72	15 053.84	NS
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			0.54	0.01	0.54	100.00
75800000 PRODUITS DIVERS DE GEST°			0.54	0.01	0.54	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49	209.00	19.61
68110000 DOTATION AMORTISSEMENTS	1 275.00	21.08	1 066.00	11.49	209.00	19.61
RESULTAT D'EXPLOITATION	15 334.17	253.53	70.79	0.76	15 263.38	NS
PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03		0.77	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0.80	0.01	0.03	0.00	0.77	NS
CHARGES FINANCIERES	107.89	1.78			107.89	
66160000 INTERETS BANCAIRES	107.89	1.78			107.89	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

[illegible]

EQUILIBRE FINANCIER

	Exercice N			Exercice N-1			Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	Nbj CA	30/09/2018	11	Nbj CA	Euros	%
FONDS DE ROULEMENT								
Capital et réserves	929	55.31		1 000	35.57		71	7.08
Résultat de l'exercice	15 591	928.00		71	2.52		15 521	NS
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	14 662	872.69		929	33.06		15 591	NS
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées	46 856	NS		856	30.44		46 000	NS
Groupes et associés								
CAPITAUX PERMANENTS	32 194	NS		1 785	63.50		30 409	NS
Actif net immobilisé	419	24.94		1 694	60.26		1 275	75.26
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
FONDS DE ROULEMENT	31 775	NS		91	3.23		31 684	NS
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT								
Stocks et en cours	35 000	NS		3 700	131.62		31 300	845.95
Créances clients et comptes rattachés	468	27.87		502	17.86		34	6.71
Autres créances	10 324	614.49		910	32.37		9 414	NS
Comptes de régularisation	1 141	67.90					1 141	
ACTIF CIRCULANT	46 933	NS		5 112	181.85		41 821	818.10
Fournisseurs et comptes rattachés	17 445	NS		7 184	255.56		10 261	142.83
Autres dettes				220	7.83		220	100.00
Comptes de régularisation								
DETTES D'EXPLOITATION	17 445	NS		7 404	263.39		10 041	135.62
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	29 488	NS		2 292	81.54		31 780	NS
Disponibilités	2 287	136.11		2 383	84.77		96	4.04
Concours bancaires courants								
TRESORERIE NETTE	2 287	136.11		2 383	84.77		96	4.04

**TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 11
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	3 250	71
Dotations aux amortissements et provisions	1 275	1 066
Reprises sur amortissements et provisions		
Plus ou moins-values sur cession d'actif		
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 975	995
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	1 975	995
Cessions d'immobilisations		
Augmentation des capitaux propres	71	1 000
Augmentation des comptes courants d'associés	46 000	856
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	43 954	2 851
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations		2 760
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres	142	
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés		
Remboursements des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS	142	2 760
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	43 812	91

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 30/09/2019 12	Variations (N-1) - (N-2) 30/09/2018 11
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours	41 300	3 700
Clients et comptes rattachés	34	502
Autres créances	9 532	910
Comptes de régularisation		
VARIATION	50 798	5 112
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 687	7 184
Autres dettes	990	220
Comptes de régularisation		
VARIATION	6 677	7 404
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	44 121	2 292
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	96	2 383
Concours bancaires courants		
VARIATION	96	2 383
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	44 025	91

ATTENTION : Ecart entre Variation du fonds de roulement et Utilisation de la variation du fonds de roulement

RATIOS

	30/09/2019	12 mois	30/09/2018	11 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
ROTATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES				
$\frac{\text{Stock matières premières + Stock de marchandises} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Matières premières consommées + Coût d'achat des marchandises vendues}}$	35 000	1045.68	3 700	441.05
	12 050		2 768	
<i>Ce ratio vous renseigne sur le nombre moyen de jours pendant lesquels les stocks restent dans l'entreprise. Il doit vous aider à définir votre politique d'achats.</i>				
CREDIT MOYEN CONSENTI AUX CLIENTS				
$\frac{\text{Clients et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}}$	468	23.22	502	14.88
	7 260		11 132	
<i>Il s'agit de la durée moyenne d'encaissement des créances clients. Il doit être comparé au crédit pratiqué par vos concurrents et à celui que vous avez fixé comme objectif.</i>				
CREDIT MOYEN OBTENU DES FOURNISSEURS				
$\frac{\text{Fournisseurs et comptes rattachés} \times \text{nbre jours de l'exercice}}{\text{Achats et charges externes TTC}}$	17 445	102.07	7 184	172.99
	61 529		13 705	
<i>Il s'agit de la durée moyenne de règlement des dettes fournisseurs. Il doit être comparé aux conditions d'achats généralement obtenues.</i>				
RATIO DE SOLVABILITE A COURT TERME				
$\frac{\text{Créances à moins d'un an + Disponibilités}}{\text{Dettes à moins d'un an}}$	13 079	0.20	3 795	0.46
	64 301		8 260	
<i>Ce ratio indique si l'entreprise est apte à faire face à ses dettes à court terme.</i>				
RATIO D'AUTONOMIE FINANCIERE				
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes}}$	14 662	0.23	929	0.11
	64 301		8 260	
<i>Ce ratio indique comment a été financée votre entreprise. Il mesure la part des fonds que vous avez apportés par rapport aux fonds que vous avez empruntés.</i>				

RATIOS DE RENTABILITE ET DE STRUCTURE

	30/09/2019	12 mois	30/09/2018	11 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
RENTABILITE FINANCIERE				
Résultat net	15 591		71	
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	929	1677.85	1 000	7.08
Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les propriétaires ou actionnaires de l'entreprise et peut être comparé avec d'autres placements, compte tenu des risques correspondants.				
RENTABILITE ECONOMIQUE BRUTE				
Excédent brut d'exploitation	14 059		995	
Immobilisations nettes + BFR	29 907	47.01	598	166.32
Ce ratio détermine l'aptitude de l'entreprise à utiliser au mieux les moyens économiques nécessaires en immobilisations et besoins en fonds de roulement.				
POIDS DES FRAIS FINANCIERS				
Frais financiers nets	108			
Excédent brut d'exploitation	14 059	0.77	995	
Ce ratio mesure la part de profit global que l'entreprise doit consacrer à la rémunération des capitaux empruntés. Il constitue souvent un indicateur significatif et précoce des difficultés.				
COUVERTURE DES CAPITAUX INVESTIS				
Ressources stables	32 194		1 785	
Immobilisations nettes + BFR	29 907	107.65	598	298.46
Ce ratio explique la manière dont l'entreprise finance par des ressources stables (capitaux propres et emprunts) des emplois fixes (immobilisations et besoins en fonds de roulement). Ce ratio doit se rapprocher de 100 %.				
TAUX D'ENDETTEMENT				
Endettement global + c/c associés	46 856		856	
Capitaux propres	14 662		929	92.09
Ce ratio exprime le degré de dépendance de l'entreprise à l'égard des tiers prêteurs, qui conjugué au coût des capitaux empruntés a une influence directe sur la rentabilité financière à travers l'effet de levier.				
CAPACITE DE REMBOURSEMENT				
Capacité d'autofinancement	1 975		995	
Endettement financier global				
Ce ratio détermine les possibilités théoriques de remboursement des dettes financières grace à la capacité d'autofinancement de l'entreprise.				

RATIOS DE GESTION

	30/09/2019	12 mois	30/09/2018	11 mois
	Bases	Valeurs	Bases	Valeurs
DELAI DE CREDIT CLIENTS				
<u>Clients + Effets escomptés non échus x nbre jours de l'exercice</u>	468	23.22	502	14.88
Chiffre d'affaires TTC	7 260		11 132	
<i>Ce ratio mesure le délai moyen de recouvrement des créances clients et doit être comparé aux conditions de vente pratiquées dans l'entreprise et aux usages professionnels.</i>				
DELAI DE CREDIT FOURNISSEURS				
<u>Fournisseurs x nbre jours de l'exercice</u>	17 445	102.07	7 184	172.99
Achats et charges externes TTC	61 529		13 705	
<i>Ce ratio détermine le délai moyen de règlement des fournisseurs et doit être comparé aux conditions d'achat obtenues par l'entreprise et aux usages professionnels.</i>				
DELAI ROTATION STOCKS APPROVISIONNEMENT MARCHANDISES				
<u>Stock approvisionnement + Stock de marchandises x nbre jours de l'exercice</u>	35 000	1045.68	3 700	441.05
Achats HT	12 050		2 768	
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des stocks de matières, approvisionnements et marchandises, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>				
DELAI DE ROTATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS				
<u>Stock en cours + Stock de produits finis x nbre jours de l'exercice</u>				
Production HT				
<i>Ce ratio exprime la durée d'écoulement des produits en cours et des produits finis, qui peut être modifiée par des décisions de gestion.</i>				
POIDS DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT				
<u>Besoins en fonds de roulement</u>	29 488	487.53	2 292	24.71
Chiffre d'affaires HT	6 048		9 277	
<i>Ce ratio fournit un calcul synthétique du poids des besoins cycliques supportés par l'entreprise et doit être complété de l'examen des délais de rotation des composantes du BFR.</i>				
TAUX DE FONDS DE ROULEMENT				
<u>Fonds de roulement</u>	31 775	107.75	91	3.96
Besoin en fonds de roulement	29 488		2 292	
<i>Ce ratio mesure la part des besoins en fonds de roulement financée par l'entreprise grâce à l'excédent de ses ressources stables sur ses emplois fixes.</i>				



Philippe CONTE
Frantz MIRAL

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes

AUTRES ETATS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Compte : 20100000 FRAIS ETABLISSEMENT

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	FRAIS AVOCAT ELKAIM	2 230.00	091117	L 50,00	996.00	1 115.00	2 111.00	119.00	
Totaux compte : 20100000		2 230.00			996.00	1 115.00	2 111.00	119.00	

Compte : 20500000 LOGICIELS

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00001 000	SELLSY logiciel de gestion commerciale	480.00	250418	L 33,33	70.00	160.00	230.00	250.00	
Totaux compte : 20500000		480.00			70.00	160.00	230.00	250.00	

Compte : 27100000 TITRES IMMOBILISES

No Immo	Libellé	Immobilisations			Amortissements			Valeur Résiduelle	Date Cession
		Montant HT	Date	Taux	Antérieur	Exercice	Total		
00002 000	SOUS. PARTS CA MONTPELLIER 51200000 CREDIT AGRICOLE	50.10	191217	N 0,00				50.10	
Totaux compte : 27100000		50.10						50.10	

Récapitulatif général

Valeur brute Immobilisation début exercice	Augmentations				Diminutions			Valeur brute Immo. fin exercice
	Réévaluation	Acquisition	Poste/Poste	Total	Cession	Poste/Poste	Total	
2 760.10								2 760.10

Montants des Amortissements début exercice	Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions Amort. sortis de l'actif	Montant Amortissements fin exercice	Amortissements dérogatoires	
	Linéaires	Dégressif	Exceptionnels	Total			Dotations	Reprises
1 066.00	1 275.00			1 275.00		2 341.00		

Philippe ELKAIM
Avocat à la cour

Frédérique ELKAIM
Avocat à la cour
Docteur en Droit Public

Céline ROGER
Avocat à la Cour
MASTER Droit et Justice

Guillaume KHONG
Avocat à la cour
MASTER droit des affaires

Laurie NATTER
Avocat à la Cour
MASTER Droit pénal

Anne FONTES
DUT Finances
Comptabilité

TOULOUSE

18 rue Alsace Lorraine
31000 TOULOUSE
Tél. : 05.62.27.77.37
Fax: 05.62.27.77.38
Case n°116

PARIS

15 rue de la Cerisaie
75004 PARIS
Tél. : 01.88.33.44.99

cabinet@elkaim-avocats.com

www.elkaim-avocats.com

Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier

Registre du Commerce et des Sociétés
9 Rue de Tarragone
34070 Montpellier

Envoi par Chronopost XY771486908FR

Toulouse, le 19 mars 2021

N/refs : 3B FAKTORY – Requête prorogation de l'assemblée
d'approbation des comptes

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli une requête en 2 exemplaires en vue de solliciter de Monsieur le Président qu'il prononce exceptionnellement :

- **Pour les comptes clos au 30 septembre 2019 :** Une prolongation de 15 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021 pour faire approuver par l'assemblée des associés, le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2019 ;
- **Pour les comptes clos au 30 septembre 2020 :** Une prolongation de 3 mois, soit jusqu'au 30 juin 2021 pour faire approuver par l'assemblée des associés, le bilan et les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

Nous vous joignons également un chèque de 33,01 euros et un K.BIS de moins de trois mois.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Maître Guillaume KHONG
Avocat à la Cour

